



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DYNASTY CREDIT SUB, un Compartiment de DYNASTY SICAV (Action B EUR) – LU2360085091

Ce Compartiment est géré par Dynasty AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de l'action B EUR du Compartiment « Dynasty Credit Sub » (le « Compartiment ») est d'offrir des performances positives à moyen terme via la sélection d'un portefeuille essentiellement composé de titres de créance subordonnés présentant un rendement attrayant au regard du risque de crédit de l'émetteur.

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et n'est pas géré en référence à un indice de référence.

Le Compartiment n'offre aucune forme de garantie concernant la performance d'investissement et aucune protection du capital ne s'applique.

La politique d'investissement du Compartiment consiste principalement à détenir un portefeuille de titres d'entreprises à revenu fixe. Ces titres présenteront, lors de leur achat, un rendement attrayant, étant donné la qualité de crédit de leurs émetteurs.

Le Compartiment investira principalement dans des titres de créance subordonnés (titres d'entreprises hybrides, Tier 2 ou autres) émis par des sociétés européennes.

Le Compartiment investira jusqu'à cent pour cent (100%) de ses actifs nets dans des titres à revenu fixe ou obligations classiques mais aussi des obligations convertibles ou des instruments à revenu fixe similaires.

La sensibilité moyenne aux taux d'intérêt du Compartiment (duration) sera comprise entre 0 et 10 ans.

Le Compartiment n'investira pas dans des obligations à seuil de conversion (« CoCo »).

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des actions (uniquement issues de conversion), des contrats à terme standardisés, des options cotées et des instruments dérivés de gré à gré.

Les titres à revenu fixe seront essentiellement libellés en euros (au moins 80%) et seront émis principalement par des émetteurs européens (au moins 50%). Le reste, soit 20%, peut être libellés en devise forte autre que l'euro (dollar américain, livre sterling, franc suisse, etc.) et jusqu'à 50% peut être investi dans des obligations émises par des émetteurs internationaux (soit non européens).

Les obligations classiques, à l'instar des obligations convertibles, peuvent ne pas avoir de limite basse de notation à l'achat. Au moins 80% des actifs nets du Compartiment seront investis dans des obligations notées BB- ou plus, selon l'analyse de crédit de la Société de gestion. Les titres spéculatifs notés jusqu'à B+ et/ou non notés peuvent donc représenter jusqu'à 20% des investissements.

Les investissements dans des instruments classés comme titres en difficulté lors de leur achat seront limités à 10% des actifs nets du Compartiment.

Les dérivés peuvent être utilisés dans un but de couverture des actifs du Compartiment contre un risque de taux, de crédit et de change. L'engagement résultant de tels transactions et contrats ne peut excéder les actifs du Compartiment.

La sélection d'instruments à revenu fixe dépend essentiellement de l'analyse de la qualité de crédit de leurs émetteurs, sur la base d'une analyse détaillée de leur solvabilité.

La Société de gestion s'appuie sur sa propre analyse de crédit pour évaluer la qualité de crédit des titres à revenu fixe.

Le Compartiment est géré par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. De plus amples informations concernant la stratégie ESG du Compartiment sont disponibles dans le prospectus).

Le revenu des actions de Catégorie B EUR est réinvesti. Les actions de Catégorie B EUR sont libellées en EUR. L'action B EUR est réservée aux investisseurs institutionnels.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses actions chaque jour ouvré de valorisation sur simple demande transmise deux jours ouvrés avant 16h (Luxembourg) au centralisateur et à l'agent de transfert. Les ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée le jour de valorisation. Le règlement a lieu un jour ouvré après le jour de valorisation retenu.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendement potentiellement plus faible | Rendement potentiellement plus élevé → Risque plus élevé



L'exposition majoritairement au « marché obligataire de la zone euro » explique le classement du Compartiment dans cette catégorie (niveau 4 de l'indicateur).

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse 1 du tableau ci-dessus ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques non pris en compte intégralement dans l'indicateur, auxquels le Compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Risque de crédit: Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est accru du fait des investissements en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante.

Risque de liquidité: Le fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marché peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque lié à la durabilité: Les informations ESG provenant de fournisseurs de données tiers peuvent être incomplètes, inexacts ou indisponibles. Par conséquent, il existe un risque que la Société de gestion évalue de manière incorrecte un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Compartiment.

Une présentation plus détaillée des risques se trouve dans le prospectus du fonds. Vous pouvez notamment vous référer aux sections « Facteurs de Risques » et « Descriptif des Compartiments » du prospectus.

Charges

Les frais et commissions couvrent les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Aucun

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

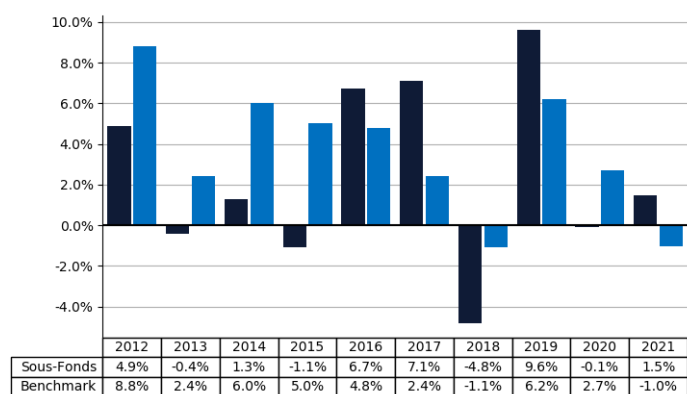
Frais courant 0.65%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance 15% de la performance annualisée au-delà de 1,5%, correspondant à l'indice BofA Merrill Lynch Euro Corporate (ER00) + 100 pb avec High Water Mark (HWM).

Pour de plus amples informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez-vous référer à la section « Frais » du prospectus qui est disponible auprès de Dynasty AM ainsi que sur le site internet www.dynasty-am.lu

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

L'action B EUR a été créée en novembre 2021.

Les performances sont calculées en EUR, dividende net réinvesti.

A : Au 28/02/2018, transfert de la gestion du Fonds à DYNASTY AM S.A.

B : Les performances passées présentées dans le graphe sont les performances passées du Compartiment QUILVEST – CREDIT SUB, jusqu'à ce qu'il soit fusionné

Informations pratiques

Banque dépositaire : UBS Europe SE, Luxembourg Branch.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit : pour le Compartiment en question, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rémunération, pour l'action du Compartiment en question : les performances et les charges passées. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble du fonds Dynasty SICAV.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM : copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tous documents périodiques ultérieurs, rédigés en français, sont disponibles gratuitement auprès de Dynasty AM S.A. – 16 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg – ainsi que sur le site internet www.dynasty-am.lu.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible auprès de Dynasty AM S.A., sur le site Internet : www.dynasty-am.lu et les sites internet d'informations financières.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

Rémunération : La mise à jour de la politique de rémunération de la Société de Gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes chargées de l'octroi de la rémunération et des avantages, est disponible à l'adresse <https://www.dynasty-am.lu/wp-content/uploads/2022/02/0500-04-Remuneration-Policy-2022.pdf>.

Une copie papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion.

La responsabilité de Dynasty AM S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actions d'un Compartiment peuvent être converties en actions d'une autre classe du même Compartiment ou d'un autre sans frais de conversion.

Les actifs et passifs de chaque Compartiment sont ségrégués en accord avec la Loi. Le Compartiment comprend d'autres actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet www.dynasty-am.lu.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Dynasty AM S.A. est autorisée au Grand-Duché de Luxembourg et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 2022-03-31